



LA CAUSERIE ILLUSTRÉE DU CERCLE GAREN

ENTRÉE LIBRE

14 & 22 MARS 2017

JEAN-JOSEPH PICORÉ GRAND MAÎTRE DE L'ARBORICULTURE LORRAINE

PAR JEAN CHARLES PIERRON



Jean-Joseph Picoré

Jean-Joseph Picoré est né à Nancy en 1844. Épris de nature, il a consacré sa vie à en magnifier tous les aspects. Il crée de nouvelles méthodes de taille et de greffage qu'il expérimente dans ses pépinières. Animé d'une réelle vocation de pédagogue, il partage ses

connaissances et ses expériences et se dépense pendant quarante ans pour promouvoir et améliorer l'arboriculture et la viticulture.

Il crée en 1881 Les Pépinières du Montet, où il produit des arbres fruitiers et d'ornement. Premier professeur d'arboriculture de la Société Centrale d'Horticulture de Nancy dont il est l'un des fondateurs, il enseigne ses techniques de culture et l'art de guider l'arbre et la nature dans ses conférences et démonstrations pratiques.

Architecte-paysagiste, il dessine des parcs et des jardins publics et privés, à Nancy, dans les Vosges et à Verdun. Il obtient le grand prix de l'architecture paysagiste à l'Exposition Internationale, à Nancy en 1909.

Il accompagne le mouvement de l'École de Nancy avec les autres membres de la Société d'Horticulture. Son approche scientifique et esthétique, sa persévérance, son audace et sa rigueur lui assurent de brillants succès aux multiples expositions.

Homme aux multiples talents, Jean-Joseph Picoré est également auteur d'articles et de livres sur l'arboriculture et la viticulture, de dessins et de photographies qui illustreront la conférence.

De lui, le chroniqueur et historien de la Lorraine, Emile Badel, écrit : « L'habile et modeste M. Picoré est un savant et un véritable artiste ».

MARDI 14 MARS - 18H30 & MERCREDI 22 MARS - 20H30

M.J.C. Pichon • 7 bd du Recteur Senn • Nancy • Durée : 1h30

<http://cerclegaren.fr> - <http://www.mjcpichon.com/conférences>

GRUPE D'ACTION ET DE RÉFLEXION SUR L'ÉCOLE DE NANCY

Cercle Garen • La lyre • 1 allée de Venise • 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Cotisations Solo 20€ • Duo 30€ • Par chèque à l'ordre du Cercle Garen à l'adresse ci-dessus où à déposer lors des causeries.